



**VERS
UN REVENU
UNIVERSEL
D'ACTIVITÉ**

Vers un revenu universel d'activité
Atelier du 19 novembre 2019 – BESANCON
Compte-rendu des expressions citoyennes



VERS UN REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ

LES ATELIERS CITOYENS SUR LE PROJET DE REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITE

Six ateliers citoyens sont organisés, chacun dans une région de France différente, pour permettre aux Français de s'informer et de discuter du projet de réforme visant à instaurer un revenu universel d'activité, puis de faire des propositions concrètes sur les conditions de réussite de ladite réforme.

Chaque atelier réunit pendant une journée citoyens, bénéficiaires d'aides sociales ou non, et acteurs de terrain. Tous les ateliers suivent le même programme d'informations et d'échanges ; les participants échangeant par petits groupes avec l'aide d'animateurs et de facilitateurs.

Les ateliers aboutissent à leur propre synthèse qui présente les idées élaborées collectivement par les participants.

Le présent document rend compte des échanges collectifs entre les citoyennes et citoyens réunis le 19 octobre 2019 à Besançon dans le cadre d'un atelier ayant exploré de manière plus approfondie un sujet : l'accès des jeunes de 18 à 25 ans au revenu universel d'activité.

VERS UN REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ

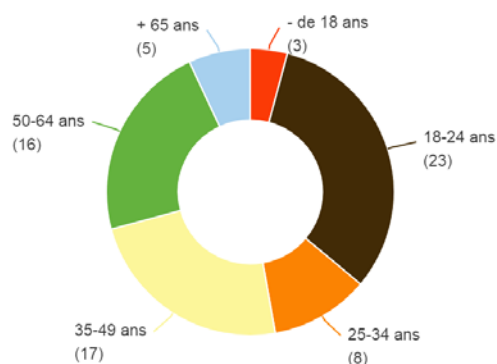
1. QUI SONT LES PARTICIPANTS ?

La mobilisation des participants a été pilotée sur chaque région par les hauts commissaires à la lutte contre la pauvreté et l'ensemble des services de l'Etat qui ont, chacun dans leur région, mobilisé des structures relais (caisses d'allocations familiales, départements, mairies, associations) en vue de constituer des groupes diversifiés à chaque table en termes d'âge, de catégories sociales, et de genre.

Environ 100 personnes ont participé à l'atelier de Besançon (avec parmi elles, au moins 53 acteurs de terrain et 44 citoyens), dont 77 ont répondu au questionnaire à remplir au début de l'atelier et à la fin de l'atelier. Les données ci-dessous concernent donc ces 77 citoyens. Cependant, le nombre de réponses fluctue selon les questions, les participants n'ayant parfois pas répondu à toutes les questions, les valeurs additionnées ne sont donc pas toujours équivalentes à 77 pour chaque question.

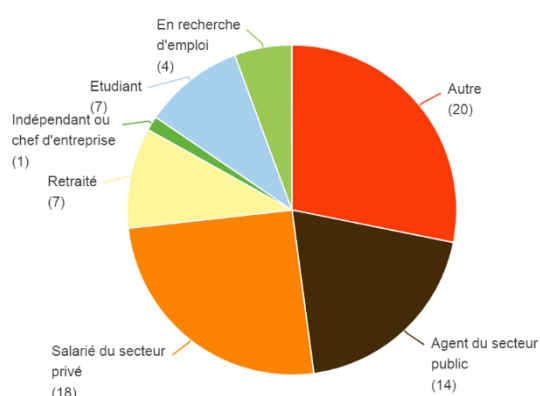
Le groupe de répondants parmi la centaine de participants à l'atelier de Besançon était composé de 37 hommes et de 35 femmes. Comme illustré sur le graphique ci-dessous, les moins de 24 ans étaient largement représentés, ce qui est normal compte-tenu du thème principal de cet atelier. Les situations professionnelles des participants sont assez variées avec toutefois une sous-représentation des « indépendants – chef d'entreprise » (à noter : 20 personnes répondent « autre », sans plus de précisions).

AGE DES PARTICIPANTS



Réponse effective : 72

SITUATION PROFESSIONNELLE DES PARTICIPANTS



Réponse effective : 71

50 personnes n'avaient jamais participé à une réunion publique jusqu'à cet atelier à Besançon et 24 personnes avaient déjà participé à ce type de réunion.

21 participants ont bénéficié d'une prestation sociale dans les 12 derniers mois, soit près d'un tiers des participants. Ce n'était pas le cas pour 49 d'entre eux.

VERS UN REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ

13 personnes se considèrent en situation de pauvreté, ce n'est pas le cas pour 4/5 des participants (58 participants). Les participants ont ensuite estimé leur revenu disponible chaque mois (graphique détaillé ci-dessous) : environ 1 participant sur 3 a estimé son revenu mensuel inférieur à 1000 euros (18 participants).

ESTIMATION DU REVENU DISPONIBLE MENSUEL



Réponse effective : 72

1 personne sur 3 est venue à cet atelier à Besançon pour **en savoir plus sur le système actuel de prestations sociales et sur le projet universel d'activité**, c'est la motivation la plus choisie par les participants. Suivent ensuite **la volonté de partager ses préoccupations et son point de vue** et entendre celui des autres (26 personnes) puis c'est **la curiosité pour l'exercice, la recherche d'un temps convivial ou l'intérêt** lié à leur activité professionnelle (24 personnes).

2. DIAGNOSTIC COLLECTIF EN DEBUT DE JOURNEE

2. 1. « Vivre dignement » : la définition des participants

Avant que le projet de réforme ne leur soit présenté dans le détail, les participants ont été invités à réfléchir à une question en lien avec l'un des objectifs annoncés de la réforme : assurer à tous de vivre dignement.

- Pour toutes les tables, une vie « digne » s'évalue d'abord selon des critères matériels. En effet, **pouvoir répondre aux besoins primaires est la priorité de l'ensemble des participants**. Parmi les besoins jugés comme « indiscutables » et « indispensables », sont cités :



VERS UN REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ

- Pouvoir se nourrir et se loger correctement : « ne plus avoir faim, ne plus avoir froid » ; « avoir un toit » mais pas seulement, certains participants évoquant le besoin d'un « appartement décent » ou d'« un endroit à soi » *« J'ai besoin de manger comme tout le monde » (un participant de l'atelier)*
- Pouvoir effectuer certaines dépenses essentielles, comme s'habiller
- Pouvoir être en bonne santé
- Les groupes s'accordent pour dire que cela n'est pas suffisant et que **certains besoins « secondaires » doivent pouvoir être remplis**. Un groupe évoque la « différence entre survivre et vivre ».
 - Avoir un niveau minimum de ressources : « ne pas être à découvert », « pouvoir acheter ce dont on a besoin », « pouvoir se faire plaisir, ne pas se résigner »
 - Accès à l'éducation, puis à l'emploi : un groupe évoque la possibilité d'« avancer par étape », ce qui signifie pour la majorité des groupes suivre des études et disposer d'un emploi permettant de vivre dignement, d'évoluer et « qui nous plaît » *« Pour faire société, il faut trouver du sens à sa vie, et cela passe par l'emploi » (un participant de l'atelier)*
 - Avoir une « hygiène de vie minimum »
 - Avoir accès à la culture et aux loisirs, par exemple « avoir des vacances au moins 1 fois par an »
 - Avoir accès à des conditions de sécurité
- **Avoir une « vie digne » s'exprime aussi chez les participants par des aspirations existentielles**
 - **Respect, considération, reconnaissance** : au-delà des « préjugés » et « différences », les participants souhaitent « avoir une place dans la société », « exister socialement » et pouvoir vivre ensemble « en comptant les uns sur les autres ». Cela passe par exemple pour un groupe par la possibilité d'« être présentable ».
 - **Stabilité, sécurité**. Plusieurs groupes ont exprimé ce souhait : « ne pas avoir peur d'être à court d'argent en fin de mois » ; « vivre sereinement, ne pas avoir peur de galérer » ; « ne pas être tous les mois dans le rouge » ; « ne pas toujours être sur les nerfs à la fin du mois »
 - **Capacité à faire ses propres choix de vie** : les participants ont émis le souhait de pouvoir être acteurs de leurs vies, c'est-à-dire « rester dans ses valeurs même sans argent, savoir qui on est », pouvoir « prendre en main sa vie » et « vivre comme on aime ». Parmi les choix de vie, la vie familiale et les capacités d'autonomie des jeunes ont été évoquées à plusieurs reprises: avoir une « vie correcte avec sa famille », « faire en sorte que les jeunes puissent s'en sortir eux-mêmes ».
 - **Sentiment de ne pas dépendre d'autrui** : « ne pas avoir à demander de l'aide » ; « ne plus faire appel à la solidarité nationale, locale » ; « ne pas vivre au crochet de la société »



VERS UN REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ

- **Les participants ont ensuite listé des situations qu'ils considèrent aujourd'hui comme indignes :**
 - **Le niveau des inégalités de manière générale :** le « privilège des politiciens en comparaison aux personnes sans logement » a été cité.
 - **Les besoins primaires non accessibles, alors même que l'on travaille :** par exemple, un groupe évoque « devoir aller à la banque alimentaire pour vivre » ; un autre « les logements insalubres et inadaptés » ; un autre le fait de pas pouvoir accéder aux soins, ou d'y accéder dans de mauvaises conditions (« malaise du personnel dans les hôpitaux ») ; ou encore un illettrisme de jeunes qui sont « pourtant allés à l'école jusqu'à 16 ans ».
 - Deux groupes évoquent notamment les personnes en fin de carrière et pointent du doigt « un long parcours aboutissant à la précarité » : « avoir travailler plus de 40 ans et ne pas toucher assez ».
 - **La situation de certains publics particuliers :** les familles monoparentales en difficulté, les personnes éloignées en termes de socialisation, les SDF dans la rue « par mauvais temps, la nuit », les personnes en situation de handicap (avec l'enjeu de l'accessibilité des lieux publics), les personnes en situation de rupture familiale.
 - **La situation des jeunes en études,** devant renoncer à ces études ou n'ayant pas les moyens de subsistance nécessaires pour les mener à bien (« étudiants sous des tentes à Paris »). Les inégalités créées par les différences de soutien des parents envers leurs enfants ont été évoquées.
 - **L'accompagnement et le contrôle** sont cités dans les situations indignes : le manque d'accompagnement, la fracture numérique (pour les personnes âgées notamment) et les moyens de contrôle de l'insertion professionnelle.
 - **Le fait de vivre avec le RSA :** « vivre avec la moitié du seuil de pauvreté (le RSA c'est la moitié du seuil de pauvreté »).

2.2. Etat des lieux du système d'aides et prestations sociales

Après avoir discuté sur leur vision d'une vie « digne », les participants ont été invités à s'exprimer spontanément sur le système actuel d'aides sociales, à prendre du recul sur les satisfactions et insatisfactions qu'il génère tel qu'ils l'appréhendent aujourd'hui.

Ce qui fonctionne bien selon les participants

- **L'existence du système de solidarité dans son ensemble,** qui permet d'« avoir un minimum pour vivre », d'avoir accès à la santé, à l'éducation.
- **L'accueil et l'accompagnement :** les « équipes pluridisciplinaires qui étudient les dossiers selon les spécificités de chacun », les structures sociales, l'accompagnement aux bornes numériques à Pôle Emploi et à la CAF.



VERS UN REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ

- **Certains dispositifs**, tels que :
 - Les APL –cités à de nombreuses reprises- , qui permettent de « trouver un appartement » plus facilement, et notamment grâce au fonctionnement en tiers payant et la possibilité de faire les démarches sur Internet.
 - Les bourses sur critères sociaux pour les étudiants.
 - Le service civique (tremplin à l'insertion professionnelle).
 - La prime d'activité
 - L'ASS
 - Le RSA
 - La Garantie jeunes
 - La « pairémulation » : « accompagnement par des paires des personnes en situation éloignées »
 - L'aide au permis de conduire
 - Auparavant : les emplois aidés dans les associations ou collectivités

Ce qui ne fonctionne pas selon les participants

- **La complexité et le manque de lisibilité du système, de manière unanime** : la quantité des tâches administratives, le nombre de justificatifs à fournir ainsi que « les délais entre demande et acceptation de l'aide et réception de l'argent » qui font de ce parcours un « labyrinthe » selon certains participants. Un groupe évoque aussi le manque de « lien entre les organismes ».
- **Le non-recours, le manque d'information et de connaissance des dispositifs** : « comment être au courant des aides sociales qui existent ? »
- **Le fonctionnement des services administratifs en charge des aides sociales** : l'accompagnement est jugé insuffisant (« il n'y a pas que l'aide matérielle ! » déclare un groupe de participants), voire parfois « stigmatisant », par exemple pour des « personnes qui ne savent pas lire ». La dématérialisation suscite également quelques réticences, en lien avec une fracture numérique qui concerne « aussi les jeunes » selon les participants.
- **Le système d'aides sociales ne répond pas aux problèmes des jeunes** : certains participants ne comprennent pas le fait qu'il n'y ait « pas de RSA pour les moins de 25 ans » ; un groupe attire l'attention sur la présence dans notre société d'étudiants salariés.

VERS UN REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ

Certains points font davantage débat :

- **L'organisation du contrôle et des sanctions** : un groupe de participants mentionne la difficulté du contrôle (« Comment s'assurer que les aides sociales sont utilisées à bon escient ? »), alors qu'un autre évoque le manque d'explication en cas de sanctions

« Mon RSA a été suspendu pour 1 rendez-vous manqué, sans explication » (un participant de l'atelier)

D'autres insatisfactions ont émergé, de manière moins fréquente :

- **Les insuffisances du système face aux ruptures de droit**, par exemple liées aux tensions familiales : « le système ne met pas les conditions pour que l'on soit libre de faire ses choix (ex : un couple qui se sépare) ».
- **Les modalités de calcul et les ressources utilisées comme référence** : « on se base sur un calcul qui n'est pas sur le temps présent » ; existence d'« un plafonnement trop rigide » et d'« effets de seuil à 5 euros près pour certains types d'aides » (les « barèmes de bourses » sont cités). Un groupe évoque aussi les « difficultés de périmètre pour l'attribution des aides si on se forme dans une région voisine ».
- **L'insuffisance du montant des aides**, pour accéder à la culture ou répondre aux dépenses très élevées en matière de logement, par exemple.
- **Le système d'aides sociales n'inciterait pas à travailler** : « souvent, les gens reçoivent plus d'argent en percevant les aides qu'en travaillant, c'est choquant ».
- **Certaines aides ou évolutions récentes** : la réduction des APL, la Garantie jeunes (« un revenu pendant 1 an, puis plus rien »), la prime d'activité qui ne « favorise pas assez le retour au travail » et peut faire « diminuer les prestations des parents ». Un groupe déclare être insatisfait du « changement de politiques tous les 10 ans ».
- **Des éléments d'insatisfaction connexes** : la fraude fiscale, la nouvelle réforme de l'assurance chômage.



VERS UN REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ

3. LES PARTICIPANTS ET LA REFORME : LES INTERROGATIONS DES CITOYENS

Après une présentation des constats et des sujets de discussion au cœur de la concertation réalisée par le rapporteur général de la réforme, les participants ont pu partager leurs premières questions et réactions au délégué interministériel et au rapporteur général. Plusieurs grandes catégories d'interrogations peuvent être distinguées :

- **Sur la philosophie et les grands objectifs de la réforme**

- Quelle cohérence si d'un côté le Gouvernement veut endiguer la pauvreté et de l'autre il met en œuvre des politiques qui appauvrissent les gens (ex. : réforme de l'assurance chômage) ?
- Donner mieux sera-t-il suffisant (intention de la réforme) ou ne faudrait-il pas dépenser plus ? Au lieu de « jouer » sur les revenus, pourrait-on également jouer sur les dépenses (transport, énergie...) ?

- **Sur les modalités pratiques et le futur service en charge u RUA**

- Les aides n'étant pas reversées par le même organisme, comment cela va-t-il se traduire matériellement ?
- Le revenu universel d'activité sera-t-il un droit attaché à la personne ou au foyer ?
- Comment donner aux personnes les moyens de faire valoir leurs droits (accessibilité, information, formation des professionnels) ? Comment un lieu apparaît « ouvert » ? (« La fracture numérique crée de l'exclusion : besoin d'un accompagnement à l'aide aux démarches »).
- Comment coupler le revenu et l'accompagnement de chacun ?
- Qui va accompagner ou former les accompagnateurs pour assurer l'accessibilité au RUA ?
- Qui sera compétent en matière d'attribution, de financement (CAF, département, pôle emploi...) ?

- **Sur la transition d'un système à l'autre**

- Comment va se dérouler la transition, au niveau de l'État, mais aussi au niveau de la population ? (Quel coût de la mise en place ? Comment « savoir à quoi s'attendre » ?)

- **Sur la prise en compte des particularités**

- Est-ce que les spécificités des personnes habitant en milieu rural seront prises en compte dans le calcul du RUA ? (« L'accès à l'emploi, à la culture, à la santé est plus facile en milieu urbain. Attention à l'éloignement des dispositifs »).



VERS UN REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ

- Comment la prise en compte des particularités sera déterminée et pourquoi ? (« Parce que le niveau de vie est différent entre chaque ville »)
 - **Sur les moyens de la réforme**
- Le chiffre de 50 milliards d'euros d'aides sociales délivrées semble être un chiffre très important, est-ce néanmoins assez ? (« Parce que c'est difficile de se rendre compte si ce chiffre de 50 milliards d'euros, c'est beaucoup ou pas, notamment comparé aux 300 milliards d'euros versés aux retraités »).
 - **Sur la concertation :**
- Pourquoi nous demander une concertation alors que ça a été réfléchi en amont ?

4. QUEL REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITE ? L'AVIS DES CITOYENS SUR TROIS HYPOTHESES DE TRAVAIL

Après avoir discuté et débattu sur l'ensemble du projet de revenu universel d'activité, les participants ont été appelés à se prononcer sur un thème en particulier : **l'accès des jeunes au revenu universel d'activité**. Ils ont été répartis en 3 groupes ayant travaillé chacun sur un sujet de travail qui suscitent de nombreux questionnements dans le cadre de la réflexion sur un revenu universel d'activité : d'abord, **l'ouverture du revenu universel d'activité à tous les jeunes adultes de moins de 25 ans (réactions sur le principe et réflexion sur les critères)**, puis **la prise en compte ou non des ressources et du soutien de la famille des jeunes**, et enfin **le remplacement ou non des bourses par un « supplément étudiant » au sein du revenu universel d'activité**.

4.1. L'avis des participants sur l'ouverture ou non du revenu universel d'activité à tous les jeunes adultes de moins de 25 ans, et selon quels critères



VERS UN REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ

Voici les **arguments en faveur de l'ouverture du revenu universel d'activité à tous les jeunes adultes de moins de 25 ans**:

- **Un gage d'autonomie et d'indépendance** (5 groupes) : percevoir une prestation sociale permet aux jeunes adultes de s'émanciper de leur famille dans de bonnes conditions et leur permet d'accéder à un logement, d'apprendre à gérer un budget et d'être libre dans leurs choix d'orientation. Les jeunes en situation de rupture familiale sont les premiers concernés selon un groupe.
- **Le versement d'un revenu permettant de vivre décemment** (4 groupes) : les participants insistent sur la difficulté financière de ce public qui doit pouvoir satisfaire des « besoins fondamentaux ».
- **La possibilité de faire des études** (2 groupes) : un groupe explique que cette aide pourrait bénéficier avant tout aux étudiants qui ne bénéficient pas actuellement des bourses, un autre estime que le RUA pourrait permettre à des jeunes de reprendre leurs études.
- **Une équité entre les jeunes** (1 groupe) : un revenu égal pourrait ainsi être disponible pour tous les jeunes afin que les plus en difficulté puissent se trouver dans une situation plus égalitaire vis-à-vis des jeunes moins en difficulté.

Voici les **arguments en défaveur de l'ouverture du revenu universel d'activité à tous les jeunes adultes de moins de 25 ans**:

- **L'absence d'incitation à l'activité** (4 groupes) : l'obtention d'un revenu pour tous les jeunes adultes de moins de 25 ans risquerait de les « maintenir dans une certaine dépendance sociale » avec l'idée que ces personnes ne seraient pas incitées à (re)prendre une activité. Un groupe estime qu'un avantage serait donné aux 18-25 ans qui ne travaillent pas.
- **Le coût pour la société** (2 groupes) : ouvrir un revenu universel d'activité pour les moins de 25 ans engendre un coût financier pour l'ensemble de la société. Un groupe estime néanmoins que ce coût aurait un impact positif sur le long terme.
- **L'impact sur les jeunes en apprentissage** (2 groupes) : un groupe estime que le « minimum nécessaire » existe déjà, un autre pense que ce revenu impactera sur les « salaires d'apprentissage »



VERS UN REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ

- **L'obligation familiale** (1 groupe) : l'État n'a pas à « pallier les carences de la famille », les parents ont une obligation de soutien envers leurs enfants (notamment une obligation alimentaire).

Ainsi, **quelle que soit l'option finalement privilégiée par les groupes, quelques points d'attention ont été mis en exergue pour la réussite du revenu universel d'activité :**

- **Accompagner les jeunes et de leur famille** (4 groupes) : les participants déplorent le manque d'accompagnement pour ces publics actuellement et insistent sur le nécessaire suivi des jeunes dans toutes types de démarches d'accès aux droits. Pour un groupe, les jeunes ont « *besoin d'un cadre* », un autre émet l'hypothèse d'une « *obligation d'instruction* ».
- **Mettre en place des conditions d'attributions simples et modulables** (2 groupes) : quelques idées sont proposées par les participants, comme « *un droit valable un an renouvelable* », la possibilité de modulation du revenu en fonction de la réalité territoriale ou encore la capacité de modulation pour prendre en compte les 16-18 ans.
- **Questionner le lien parental** (2 groupes) : la question de l'attachement fiscal des jeunes à leur foyer familial fait débat. Un groupe estime qu'il faut prendre en compte les ressources de la famille dans l'attribution du revenu universel d'activité, un autre pense au contraire qu'il faut un détachement fiscal du jeune adulte.
- **Apporter une aide financière aux jeunes en apprentissage ou en étude** (2 groupes) : ces publics ont été spécifiquement cités dans deux groupes. Le premier propose de créer une aide d'Etat pour les étudiants en stage et incite les entreprises à prendre plus de jeunes sans expérience ; le deuxième propose d'ouvrir ce droit aux 18-25 ans qui ont un projet d'étude ou professionnel et les distinguer des autres jeunes.
- **Dissocier les aides pour le logement des autres aides sociales incluses dans le revenu universel d'activité** (1 groupe)

4.2. L'avis des participant sur la prise en compte des ressources et du soutien de la famille des jeunes adultes



VERS UN REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ

Voici les **arguments en faveur de la prise en compte des ressources et du soutien de la famille** des jeunes adultes, cités par les participants :

- **La question du devoir** (3 groupes) : la notion de famille va de pair avec l'idée de devoir et de soutien. « La famille est la première sphère de soutien » et elle doit « primer » sur les solidarités institutionnelles. Le devoir alimentaire est particulièrement évoqué, ainsi que l'illimitation en termes d'âge de ce devoir.
- **L'égalité** (1 groupe) : généraliser la prise en compte des ressources et du soutien de la famille permettrait d'égaliser les situations de chaque jeune afin que chacun puisse recevoir l'aide dont il a besoin de la part de sa famille.
- **L'accompagnement** (1 groupe) : un groupe émet également l'avis que l'aide apportée par la famille « accentue la notion d'accompagnement ».

La principale remarque en opposition avec cette idée met en avant la notion de lien familial et surtout de la difficulté qu'auraient les jeunes en cas de rupture de ce lien (4 groupes). Les groupes préconisent ainsi de partir du jeune plutôt que des ressources de ses parents afin de calculer son revenu universel d'activité. Cependant, un groupe estime que « l'État doit se substituer en cas de rupture familiale » et un autre groupe met en avant l'idée d'indépendance avant celle de la rupture du lien familiale comme principale cause négative.

Parmi les autres arguments en défaveur de cette proposition, les participants ont cité :

- **La notion d'injustice** (1 groupe) : tous les jeunes en difficulté n'ont pas la chance d'avoir une famille dont les ressources et le soutien peuvent l'aider.
- **Le modèle éducatif** (1 groupe) : l'indépendance et l'autonomie peuvent être des bases familiales pour une éducation, que chacun est libre d'appliquer ou non. Rendre obligatoire cette prise en compte des ressources et du soutien pourrait se mettre en opposition avec un modèle éducatif bien précis.

Ainsi, **quelle que soit l'option finalement privilégiée, quelques points d'attention ont été mis en exergue pour la réussite du revenu universel d'activité :**

- **Une modulation financière afin de n'impacter ni la famille ni le jeune concerné** (5 groupes) : cela passe par la cohérence des lois fiscales, une aide ou une obtention de droit accordée aux parents qui soutiennent un enfant, la question de l'imposition ou non de la famille aidante, notamment. La transparence du système de calcul est également évoquée. La question de



VERS UN REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ

savoir « comment quantifier et identifier le soutien » est posée dans un groupe sans qu'une réponse ne soit réellement apportée.

- **Un lien familial essentiel dans le calcul** (4 groupes) : les participants citent la difficile prise en compte de la réalité des ressources des parents, la composition de la cellule familiale changeante ou encore la situation de rupture familiale.
- **Un accent mis sur l'accompagnement des jeunes** (3 groupes) : les participants pensent par exemple aux jeunes adultes sortant de la protection de l'enfance et qui manquent d'information et de suivi
- **Une réflexion concernant les seuils de droit** (2 groupes) : la réalité du territoire par exemple doit être pris en compte dans le calcul des seuils, qui ne doivent pas être trop pénalisants pour les jeunes.
- **La prise en compte l'autonomie du jeune** (2 groupes) : par autonomie, les participants évoquent deux sujets : l'investissement citoyen du jeune (qui se fait seul et de façon volontaire) et la situation des jeunes émancipés.
- **La reconnaissance du mérite** (1 groupe), particulièrement pour les étudiants.
- **Une modification dans les déclarations d'imposition** (1 groupe) : pour éviter que certains jeunes n'aient pas accès aux avis d'impôts des parents (dont ils ont parfois besoin pour calculer leurs aides), un groupe propose de rendre obligatoire la transmission des avis d'impôts aux enfants, vérifiable par une certification.

4.3. L'avis des participants sur le remplacement des bourses par un « supplément étudiant »



VERS UN REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ

Les participants sont plutôt ouverts à ce projet de remplacement des bourses par un supplément étudiant, dont l'avantage premier est la prise en compte des jeunes de moins de 25 ans dans le système d'aides sociales, néanmoins cette mise en place est conditionnée par trois critères :

- **Le montant du supplément étudiant**

Le montant du « supplément étudiant » ne doit pas être inférieur aux montants actuels des bourses (3 groupes), voire même il devrait être d'un montant supérieur aux bourses actuellement distribuées (1 groupe). Le montant attribué (« a minima, en province il faut 800 € par mois ») doit permettre aux étudiants de « vivre dignement ».

En partant de ce principe, le montant du supplément étudiant permettrait aux étudiants de vivre dignement, sans avoir besoin de travailler, ce qui permettrait de redistribuer les emplois étudiants à des personnes actuellement au chômage (1 groupe).

L'assurance de recevoir une allocation permettrait enfin aux jeunes de s'ouvrir de nouvelles perspectives d'avenir : un groupe évoque l'idée de ne plus considérer le service civique comme un moyen « de faire des économies pour les études ».

- **L'accompagnement et l'information des étudiants et de leur famille**

Ce critère est très discuté au sein des 5 groupes qui divisent leurs arguments en deux : ceux qui valorisent l'accompagnement des étudiants dans leurs démarches et ceux qui questionnent la pertinence d'un tel dispositif.

L'information concernant ce dispositif se doit d'être clair, simple et efficace (trois groupes). Un groupe estime que l'apport d'information permettrait aux lycéens de « s'autoriser à envisager des études ».

Un accompagnement doit être proposé pour les jeunes qui en ont besoin (quatre groupes) : la situation des personnes en difficulté est évoquée, notamment des jeunes en sortie de l'Aide Sociale à l'Enfance, pour qui l'accompagnement est nécessaire du fait de leur jeune âge : « c'est trop tôt pour eux d'aller chercher un emploi ». Le supplément étudiant serait l'occasion d'accélérer le dispositif d'aide et le montage des dossiers. Par ailleurs, l'idée d'une plateforme unique et/ou centralisée est évoquée par trois groupes : un « dossier partagé pour suivre les parcours », une « plateforme ou un unique », ou encore la démarche « dites-le nous une fois ».

Dans deux groupes se pose la question du devenir de l'accompagnement existant et l'idée de ne pas diminuer les moyens humains en cas d'intégration d'un supplément étudiant au sein du revenu universel d'activité. Un groupe questionne l'intérêt de la mise en place d'un suivi social pour un étudiant qui a déjà accès à un accompagnement universitaire (par les professeurs, les bureaux des stages, etc.).



VERS UN REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ

- **La question de l'attachement aux parents**

Jusqu'à présent, l'attribution des bourses est conditionnée par le revenu des parents. Deux groupes posent la question du lien à la famille : comment bien prendre en compte les situations de rupture familiale chez les étudiants ?

Remplacer le système de bourse par un supplément étudiant au sein du revenu universel d'activité, centré sur la personne et non sur le lien familial, permettrait ainsi d'autonomiser les jeunes (deux groupes) et de ne plus se poser la question du lien à la famille.

Outres les réticences évoquées plus haut, un autre argument en défaveur de la mise en place du supplément étudiant est relevé par les participants le système actuel est vu comme suffisant (2 groupes). Le système des bourses fonctionne bien selon ces groupes (« mes frères et sœur ont eu un accès aux bourses sans difficultés »). Changer de système pourrait être long et coûteux à court terme.

Le manque d'information sur le « supplément étudiant » pousse les participants à questionner deux aspects :

- **Le terme d'activité et ce qu'il implique** (trois groupes) : de nombreux cas spécifiques d'activité existent, mais lesquels seront compris dans le revenu universel d'activité ? : les études ? La reprise d'activité ? Les aidants ? Le bénévolat ? Le service civique ? La pertinence de séparer les jeunes en deux catégories (étudiants et non-étudiants) est ainsi remise en cause par un groupe qui estime que tous les jeunes devraient avoir accès à des prestations sociales, qu'ils soient étudiants ou non. Par ailleurs, ce groupe place études et vie active comme deux situations incompatibles : un étudiant ne devrait pas avoir à travailler mais bien à étudier.
- La clarification de l'attribution de ce supplément : qui le versera, selon quelles modalités ?

La question du remplacement ou non d'un dispositif par un autre n'est pas vu comme centrale par deux groupes: « *peu importe le circuit de versement de la bourse pour étudiant, il a besoin de pouvoir vivre avec un minima et sans avoir à travailler* ».



VERS UN REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ

4.3. Avis collectif sur la réforme en fin de journée

En fin de journée, les participants ont dialogué sur la réforme dans son ensemble telle qu'ils l'ont comprise en vue de lister leurs points de satisfaction, leurs points d'insatisfaction et les insuffisances qu'ils ont identifiées avec, le cas échéant, des propositions pour compléter la réforme.

Ce qui satisfait les participants dans le projet de réforme :

- **La simplification des démarches, qui crée beaucoup d'espoir** (10 groupes) : l'idée de « guichet unique » a été retenue et une « bonne intention de lisibilité » a été perçue mais cette intention suscite de la prudence (la simplification, « *on l'espère !* », déclare un groupe)
- **L'ouverture de l'éligibilité au revenu universel d'activité dès 18 ans** (9 groupes) : ce scénario est perçu comme un horizon pour sortir du cercle familial et gagner en autonomie (« *c'est une avancée politique pour les jeunes, nous n'avons encore rien en France* »)
- **La démarche de concertation** (5 groupes) : a été jugée positive de « *mettre des gens autour de la table (internet et débat citoyen)* » et de « *demander leur avis à tous types de personnes* »
- **L'ambition de la réforme** (4 groupes) : le « regroupement sous une même prestation » et le « remplacement de plusieurs systèmes par un seul » ont été jugés positivement
- **L'accompagnement** (3 groupes) : la « volonté d'aller plus loin dans l'accompagnement au-delà de l'aide financière » a été saluée
- **La réduction du non-recours** (2 groupes)
- **L'universalité** (2 groupes) : « que cette aide soit universelle » ; « aspect universel et tout public »
- **La prise en compte de l'activité** (1 groupe)
- **L'objectif d'un système équitable** (1 groupe)

Ce qui inquiète les participants dans le projet de réforme :

- **Les moyens budgétaires alloués au nouveau système et son impact sur le montant du revenu** (8 groupes) : des interrogations subsistent sur les « crédits disponibles pour augmenter les minimas sociaux ». Un groupe évoque le manque de « vision claire du budget ». Ainsi, des participants craignent qu'il y ait des perdants et que le nouveau système ne lutte pas efficacement contre la pauvreté.
« Il y a le risque de déshabiller Pierre pour habiller Paul, sans l'habiller mieux » (un participant de l'atelier)
- **L'effectivité de la simplification et de l'accompagnement humain** (5 groupes) : la simplification est très attendue d'où des inquiétudes (« est-ce que la simplification annoncée va être réellement efficace ? » ; « facilite-t-on vraiment l'accès aux droits ? »). C'est le même constat pour l'accompagnement (« y aura-t-il assez de moyens pour les professionnels ? »).



VERS UN REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ

- **La transition** (3 groupes) : « la transition d'un système catégoriel à un système universel en termes de temps et de coûts » ; « faire attention à ne pas aller dans le non-recours » ; rupture de droits ; « le bazar »
- **Le fait que la réforme n'aboutisse pas** (2 groupes) : ont été évoqués les risques « qu'il n'y ait pas de financement pour cette réforme » et « que la concertation ou les bonnes intentions aboutissent au minima du minima, au regard des choix politiques »
- **La logique de droits/devoirs, et le lien de cette prestation avec la recherche d'activité** (2 groupes) : est évoqué le « risque de modifier le A du RSA en UA du RUA » et un projet « paternaliste »
- **La crainte de l'assistanat** (2 groupes) : « attention à ne pas rendre dépendants des personnes » ; « peur que certains en profitent »
- **La numérisation** (2 groupes)
- **La perte du tiers payant de l'APL versé au bailleur** (2 groupes)
- Et aussi : la prise en compte des situations particulières qui « semble peu objective, voire illusoire » selon un groupe ; la disparition éventuelle des bourses sur critères sociaux

Les participants sont également en attente de clarifications sur les modalités pratiques de calcul (3 groupes) : « le délai de prélèvement si on garde la déclaration de situation actuelle » ; « le rattachement fiscal du jeune qui ouvre droit au RUA » ; « les inégalités de régions/territoires »

Les éléments qui manquent dans le projet de réforme et/ou devrait intervenir en plus de la réforme :

- **Les grands objectifs de ce revenu** : certains participants souhaitent « donner du sens à ce revenu », et savoir s'il va réduire la pauvreté ou n'en traiter que ses conséquences
- **L'articulation de la réforme avec les autres réformes en cours** : minimum vieillesse et réforme sur les retraites, revalorisations du SMIC



VERS UN REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ

- **Des clarifications sur le futur service en charge du revenu universel d'activité** : « quelle sera la porte d'entrée ? »
- **Des clarifications sur les modalités de calcul du montant du revenu universel d'activité** : un groupe évoque que « la réforme va nécessiter une pédagogie », pour les jeunes notamment. Un autre évoque le manque d'exemples de comparaisons chiffrées (« évocation uniquement de montant maximum »). Un groupe voit dans l'éventuelle automaticité du **revenu universel d'activité** une « atteinte aux libertés individuelles ».
- **Des réponses pour certains publics particuliers** : les apprentis (« les surcoûts (trajets, double résidence) ») ; les 18-25 ans ne travaillant pas ; les étudiants étrangers (ERASMUS) percevant l'APL ; les « travailleurs précaires » ; les « jeunes émancipés » ; les « jeunes migrants/réfugiés » (« un migrant qui a un titre de séjour ne peut pas toucher le RSA avant 5 ans ») ; les « mineurs non accompagnés devenant majeurs ».

« C'est comme un château de cartes : si on n'a pas les fondations (l'information sur les aides), tout s'effondre » (un participant de l'atelier)

Voici quelques idées mentionnées pour compléter le projet :

- Une expérimentation régionale avant déploiement national
- Un développement des réseaux de parrainage – emploi pour les personnes qui touchent le RUA
- Plus d'informations en direction des plus jeunes, dès le lycée, sur les droits des 18- 25 ans, par exemple au travers de la JAPD (Journée d'appel de préparation à la défense)